

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET SALARIALE : MOBILISONS-NOUS POUR L'IMPOSER !

MONTREUIL, LE 11 FÉVRIER 2025

L'ÉCART MOYEN DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EST ENCORE DE 24 % DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET DE 14 % DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES ! PLUS DIPLOMÉES QUE LES HOMMES, LES FEMMES NE REPRÉSENTENT POURTANT QUE 39 % DES CADRES DANS LE PRIVÉ ET 43 % DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES...

C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que :



- ♀♂ **La CGT combat les inégalités** de genre, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes.
- ♀♂ **La CGT agit pour la liberté** pleine et entière des femmes, au travail et dans la société.
- ♀♂ **La CGT se bat** sur la base d'une approche globale et intégrée de l'égalité dans l'emploi, la rémunération, la carrière, la formation, la santé, la vie personnelle, la retraite.

LES INÉGALITÉS PERDURENT EN FRANCE CAR :

#1

Les Femmes sont encore cantonnées dans des métiers jugés « féminins » (nettoyage, éducation, santé, etc.), les compétences des femmes y sont moins reconnues et moins valorisées. Résultat : cela représente 55 % des emplois aux plus bas salaires du secteur privé et 58 % des salarié-e-s payé-e-s au Smic.

Les Femmes restent encore trop assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80 % des emplois à temps partiel et prennent 95 % des congés parentaux... Le poids de la parentalité pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.



#4

#3

Les Femmes en retraite ont leur pension en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes. Premières victimes des différentes réformes du fait de carrières hachées, conséquence directe des congés liés à la parentalité.

En matière de Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), 30 % des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

Obligeons le gouvernement et le patronat à respecter la loi et mettre en œuvre l'égalité réelle ! Nous exigeons :

- ✓ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- ✓ La reconnaissance des compétences et la revalorisation des métiers à prédominance féminine : à travail de valeur égale, rémunération égale !
- ✓ Des services publics de qualité pour répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance avec un part du financement par les employeurs.
- ✓ Des moyens renforcés pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, notamment au sein des entreprises par la remise en place de commissions CHSCT et l'élargissement de ses compétences.

Ce 8 mars 2025, la Fédération CGT des Transports appelle l'ensemble des salarié-e-s à participer aux manifestations et initiatives qui seront organisées partout en France.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail est un principe constitutionnel et un enjeu de justice sociale majeur !

Il est temps d'y parvenir, ici et maintenant !